



Interreg



Cofinancé par
l'Union Européenne

France – Suisse



PROGRAMME INTERREG FRANCE-SUISSE 2021-2027

GUIDE DES INDICATEURS

*A destination du porteur de projet - février
2023*

Table des matières

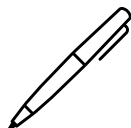
Introduction.....	2
Priorité I - Neutralité carbone et transition écologique.....	5
OS 2 - Energies renouvelables.....	5
OS 4 - Changement climatique - prévention des risques et résilience.....	5
OS 5 - Accès à l'eau - gestion durable de l'eau.....	5
OS 7 - Biodiversité - infrastructures vertes.....	5
Priorité II - Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive.....	15
OS 1 - Recherche-innovation, technologies de pointe.....	15
OS 2 - Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics.....	15
Priorité III - Mobilités durables et intermodales.....	23
OS 3 - Mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente.....	23
Priorité IV - Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture.....	26
OS 5 - Culture et tourisme durable.....	26
Priorité V - Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse.....	31
OS 6 - Efficacité de l'administration publique.....	31

Introduction

Ce présent guide a pour objectif de préciser aux porteurs de projets les modalités du système de suivi du programme de Coopération Interreg France-Suisse 2021-2027.



Le système de suivi permet de traduire la **performance du programme** et de **valoriser les projets** soutenus. Ainsi, les projets co-financés par le FEDER doivent contribuer à alimenter le système de suivi, c'est-à-dire les indicateurs de réalisation et de résultat définis au niveau de chaque objectifs spécifique (OS).



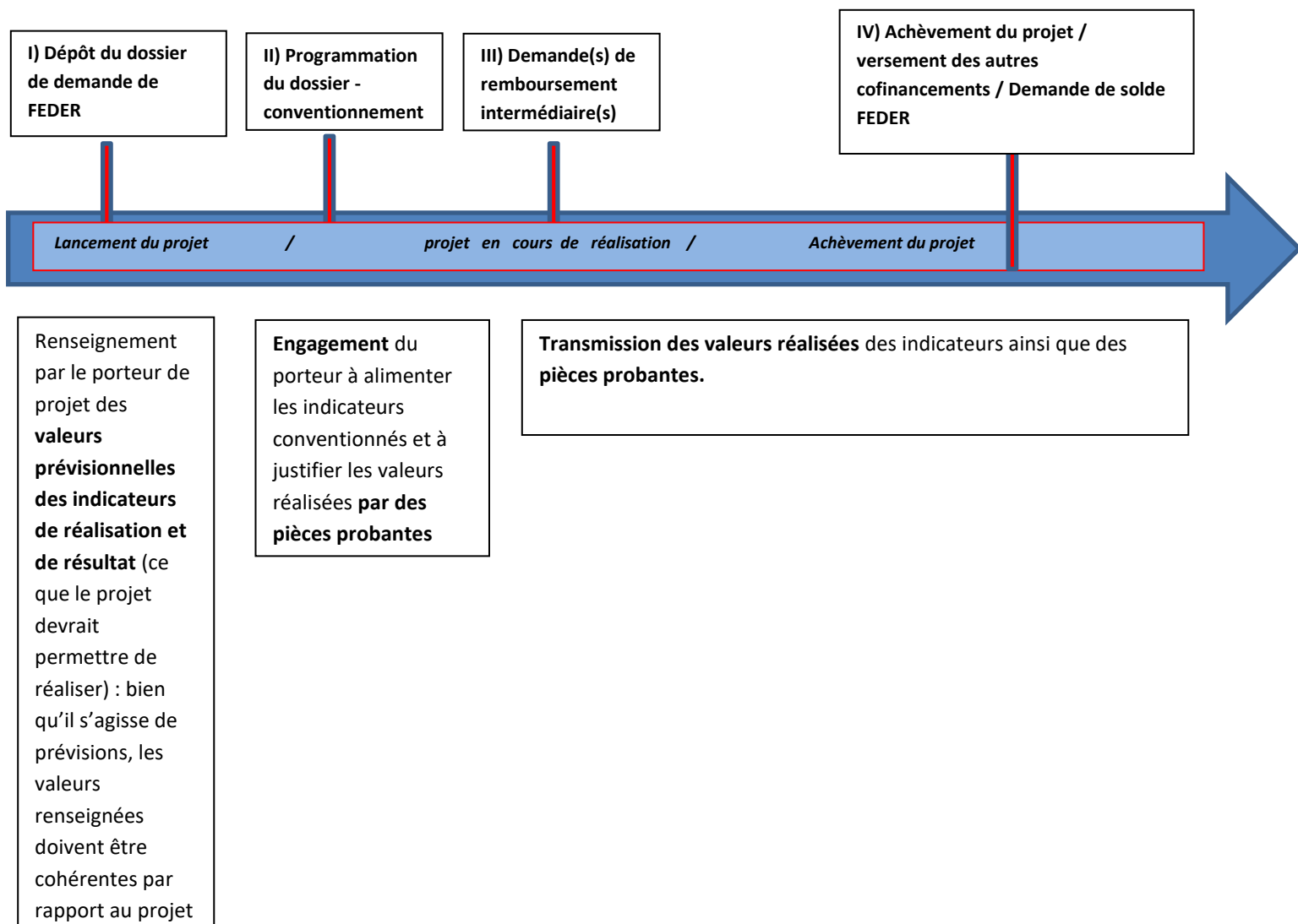
A noter : Ne pas confondre « livrables » et « indicateurs »

Les **livrables** témoignent de la réalisation du projet, il s'agit des **objectifs** et ou des **étapes clés** et sont définis par le **porteur** et permettent à l'autorité de gestion de constater sa bonne progression (exemples : compte-rendu d'ateliers, bilans d'expérimentations, définitions de scénarios, réalisation de guides, cahiers des charges, rapports, ...)

Les **indicateurs** mesurent la **performance** du projet et sont définis par la **Commission européenne et l'Autorité de Gestion** (exemples : nombre de stratégies, montant d'investissement, nombre de sites touristiques, nombre de km de voies, ...)

Toutefois dans certains cas, un livrable peut recouvrir un indicateur (exemples : une stratégie, une action pilote, ...).

Les grandes étapes du suivi des indicateurs tout au long de la vie du projet :



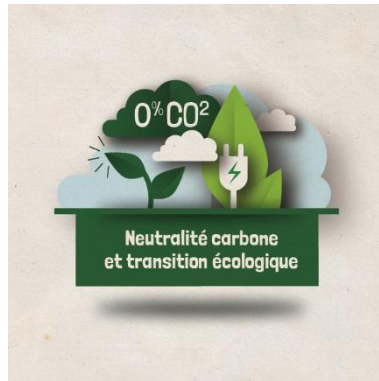
Toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des indicateurs et à leur suivi (explications sur les délais de collecte, détails de calcul ou précisions sur la pièce probante, ...) doivent être retranscrites dans Synergie CTE.



Pour être comptabilisées, chaque valeur réalisée doit être justifiée **par une pièce probante**. A défaut de justificatif, le montant de l'aide pourra être corrigé à la baisse.

IMPORTANT : La qualité des argumentaires détaillés dans Synergie CTE (justification des indicateurs sélectionnés et non sélectionnés, modalités de la contribution pour chaque indicateur, modalités de comptabilisation, rythme, pièces justificatives possibles...) fera l'objet d'une évaluation sur la base de 6 critères (insatisfaisant, passable, satisfaisant, bien, très bien, excellent) et d'une notation correspondante de 0 à 5.

Critère évaluation	Nombre de points	Contenu de l'argumentaire porteur
Excellent	5	Le porteur justifie chaque indicateur sélectionné et explique les raisons des indicateurs non sélectionnés, le porteur explique la façon dont le projet alimentera les indicateurs, le rythme d'actualisation, les modalités de calculs des valeurs prévisionnelles et des modèles de pièces justificatives qu'il aura la capacité de fournir. De plus, le porteur dispose d'un système de suivi interne permettant d'évaluer la performance de son projet et de contextualiser les valeurs attendues par l'Autorité de gestion complémentirement au cadre de performance.
Très bien	4	Le porteur justifie chaque indicateur sélectionné et explique les raisons des indicateurs non sélectionnés, le porteur explique la façon dont le projet alimentera les indicateurs, le rythme d'actualisation, les modalités de calculs des valeurs prévisionnelles et des modèles de pièces justificatives qu'il aura la capacité de fournir.
Bien	3	Le porteur justifie chaque indicateur sélectionné et explique les raisons des indicateurs non sélectionnés, le porteur explique la façon dont le projet alimentera les indicateurs, le rythme d'actualisation, les modalités de calculs des valeurs prévisionnelles et les pièces justificatives qu'il aura la capacité de fournir.
Satisfaisant	2	Les indicateurs sélectionnés et les valeurs prévisionnelles sont cohérents, toutefois les argumentaires quant aux modalités d'alimentation des indicateurs sont imprécis.
Passable	1	Les indicateurs sélectionnés sont cohérents, toutefois les valeurs prévisionnelles renseignées sont incohérentes et les argumentaires quant aux modalités d'alimentation des indicateurs sont incomplets.
Insatisfaisant	0	Absence d'indicateur ou incompréhension des indicateurs sélectionnés.



Priorité I - Neutralité carbone et transition écologique

OS 2 - Energies renouvelables

OS 4 - Changement climatique - prévention des risques et résilience

OS 5 - Accès à l'eau - gestion durable de l'eau

OS 7 - Biodiversité - infrastructures vertes

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 2 énergies renouvelables
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Ensemble des actions de l'OS 2
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -favoriser le développement des énergies renouvelables et la prise en compte de la transition énergétique sur l'espace de coopération -soutenir et accompagner les démarches transfrontalières en faveur du développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération
Points de vigilance	<p>A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions</p> <p>La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 2 énergies renouvelables
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions communs mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Ensemble des actions de l'OS 2 – en lien avec le RCO83
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Les stratégies et plans d'actions mis en œuvre viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> -favoriser le développement des énergies renouvelables et la prise en compte de la transition énergétique sur l'espace de coopération -soutenir et accompagner les démarches transfrontalières en faveur du développement de la production d'énergies renouvelables et de récupération
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 4 Changement climatique-prévention des risques et résilience
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Type d'actions : Améliorer les connaissances et le suivi des impacts du changement climatique
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les connaissances permettant de mesurer différents paramètres impliqués dans le changement climatique, de caractériser les aléas, de définir des outils, etc. ; - définir / développer des actions de modélisations (modèles statistiques, prospective, etc...) afin de mesurer les impacts actuels et futurs (faune, flore, dangers naturels...) et d'éclairer les décideurs en matière d'aménagement du territoire ; - définir / développer des actions de sensibilisation aux impacts possibles du changement climatique et aux dangers associés (inondations, ...)
Points de vigilance	A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions . La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 4 Changement climatique-prévention des risques et résilience
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 24 Investissement des systèmes nouveaux ou améliorés de surveillance, de préparation, d'alerte et de réaction en cas de catastrophe
Unité de mesure	€
Types d'actions couverts	Type d'actions : Développer et renforcer la coopération en matière de sécurité
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Total de la somme des investissements (les dépenses globales du projet matériel et immatériel) dans des projets soutenus pour développer ou moderniser des systèmes de surveillance, de préparation, d'alerte et d'intervention en cas de catastrophe.</p> <p>Les améliorations constatées doivent être significatives et se référer principalement à de nouvelles fonctionnalités ou à la mise à l'échelle des systèmes existants.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante
Exemples de pièces probantes	Factures...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 4 Changement climatique-prévention des risques et résilience
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions communs mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Type d'actions 1) Améliorer les connaissances et le suivi des impacts du changement climatique
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Les stratégies et plans d'actions mis en œuvre viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer les connaissances permettant de mesurer différents paramètres impliqués dans le changement climatique, de caractériser les aléas, de définir des outils, etc... ; - définir / développer des actions de modélisations (modèles statistiques, prospective, etc...) afin de mesurer les impacts actuels et futurs (faune, flore, dangers naturels...) et d'éclairer les décideurs en matière d'aménagement du territoire ; - définir / développer des actions de sensibilisation aux impacts possibles du changement climatique et aux dangers associés (inondations, ...)
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 5 Gestion durable de l'eau
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	En partie, les 2 types d'action : - Prévenir et réduire la pollution des eaux / - améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser la consommation et sensibiliser à des usages économes de l'eau
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir et réduire la pollution des eaux (traitement des eaux, dépollution, changement de pratiques, ...), améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser la consommation et sensibiliser à des usages économes de l'eau (enjeux du développement urbain, gestion équilibrée de la ressource, connexion des réseaux, ...)
Points de vigilance	<p>A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions (par exemple, dans le cas d'une stratégie déjà existante).</p> <p>Les études, états des lieux et autres revues de connaissances ne sont pas comptabilisées par le RCO83 (ces travaux se situant en amont de la stratégie ou du plan d'actions) La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 5 Gestion durable de l'eau
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions communs mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	En partie, les 2 types d'action : - Prévenir et réduire la pollution des eaux / - améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser la consommation et sensibiliser à des usages économes de l'eau
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Les stratégies et plans d'actions mis en œuvre viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prévenir et réduire la pollution des eaux (traitement des eaux, dépollution, changement de pratiques, ...) - améliorer la gestion de la ressource en eau, maîtriser la consommation et sensibiliser à des usages économes de l'eau (enjeux du développement urbain, gestion équilibrée de la ressource, connexion des réseaux, ...)
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 7 Biodiversité, infrastructures vertes et réduction de la pollution
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	En partie, les 3 types d'actions - Préserver les espaces naturels du territoire de coopération, - Renforcer les pénétrantes de verdure et la nature en ville, - Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espaces naturels du territoire de coopération - Renforcer les pénétrantes de verdure et la nature en ville - Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets
Points de vigilance	<p>A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions (par exemple, dans le cas d'une stratégie déjà existante).</p> <p>Les travaux ne seront pas comptabilisés par le RCO83. La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	1 . Neutralité carbone et transition écologique
Objectif spécifique	OS 7 Biodiversité, infrastructures vertes et réduction de la pollution
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	En partie, les 3 types d'actions - Préserver les espaces naturels du territoire de coopération, - Renforcer les pénétrantes de verdure et la nature en ville, - Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions mis en œuvre (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Préserver les espaces naturels du territoire de coopération - Renforcer les pénétrantes de verdure et la nature en ville - Développer les actions de réduction des pollutions et des déchets
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...



Priorité II - Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive

OS 1 - Recherche-innovation, technologies de pointe

OS 2 - Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 1 recherche-innovation, technologies de pointe
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 84 Actions pilotes développées et mises en œuvre conjointement dans le cadre des projets
Unité de mesure	Nombre d'actions pilotes
Types d'actions couverts	Type d'actions : industries du futur
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	Il s'agira de comptabiliser le nombre des nouvelles actions testées dans le cadre du projet (partenaire(s) français et suisses(s)). Quelques exemples ; tester des nouvelles procédures, de nouveaux instruments, outils, expérimentation ou transfert de pratiques).
Points de vigilance	Pour être comptabilisée : - l'action pilote doit être développée et mise en œuvre dans le cadre du projet.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès mise en œuvre de l'action pilote (souvent dans le même temps que l'achèvement du projet) et possibilité de <u>justifier</u> par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Méthodologies de mise en œuvre d'action pilote, Rapports de mise en œuvre d'action pilote, Rapport d'évaluation de mise en œuvre d'action pilote,...

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 1 recherche-innovation, technologies de pointe
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 07 Organismes de recherche participant à des projets de recherche collaboratifs
Unité de mesure	Nombre d'organismes de recherche
Types d'actions couverts	Types d'actions : projets d'innovation
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser le nombre d'organismes de recherche soutenus pour participer à des projets de recherche collaboratifs.</p> <p>Les organismes de recherche sont des structures ayant pour rôle principal de conduire des opérations de recherche fondamentale, de recherche industrielle ou de développement expérimental, et de disséminer les résultats de ces activités par le biais d'enseignements, de publications ou de transferts de savoir. Ils incluent par exemple les instituts de recherche, les agences de transfert de technologie, les intermédiaires d'innovation, les entités collaboratives physiques ou virtuelles orientées vers la recherche, et elles peuvent être publiques ou privées.</p>
Points de vigilance	<p>-Les structures de recherche faisant partie d'entités plus larges (par exemple le centre R&I d'une entreprise) sont exclues de cet indicateur.</p> <p>-Comptabilisation des organismes de <u>recherche français et suisses</u>.</p> <p>-Dans le cas d'un institut de recherche appartenant à une université ; comptabilisation de l'institut de recherche et non de l'université.</p> <p>-Attention aux doubles comptes au sein d'une même opération et entre les opérations : la dénomination de chaque organisme comptabilisé devra être saisie dans Synergie CTE (rubrique indicateurs) afin de permettre la vérification des doublons par l'autorité de gestion.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès signature de l'accord de consortium ou de partenariat
Exemples de pièces probantes	Accord de consortium / partenariat, ...

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 1 recherche-innovation, technologies de pointe
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 02 Investissements privés complétant un soutien public (dont : subventions, instruments financiers)
Unité de mesure	€
Types d'actions couverts	Types d'actions : toutes les actions de l'OS 1 comportant un cofinancement privé
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Il s'agira de comptabiliser la valeur de l'autofinancement privé dans le cadre des projets soutenus via une subvention ou un instrument financier.
Points de vigilance	Le montant d'investissement comptabilisé doit être « privé », comptabilisation de l'investissement uniquement côté « français »
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	A l'achèvement de l'opération lors de la demande de solde
Exemples de pièces probantes	Plan de financement...

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 1 recherche-innovation, technologies de pointe
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 05 PME innovant en interne
Unité de mesure	Nombre de PME
Types d'actions couverts	Types d'actions : projets d'innovation, industrie du futur
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Il s'agira de comptabiliser le nombre de PME soutenues qui entreprennent des activités de R&I pour créer de nouvelles connaissances, résoudre des problèmes scientifiques ou techniques ou introduire des innovations.
Points de vigilance	L'indicateur compte le nombre de PME (français et suisses) soutenues et non les innovations produites.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	A l'achèvement de l'opération lors de la demande de solde
Exemples de pièces probantes	Rapport d'avancement final faisant explicitement état des innovations développées en interne

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO14 Organismes publics bénéficiant d'un soutien pour le développement d'applications et d'usages numériques
Unité de mesure	Nombre d'organismes publics
Types d'actions couverts	Types d'actions : usages numériques
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser le nombre d'organismes publics soutenus pour le développement d'applications et d'usages numériques.</p> <p>L'indicateur mesure les porteurs de projet (français), et non les bénéficiaires finaux.</p>
Points de vigilance	Organismes publics
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès programmation du soutien
Exemples de pièces probantes	Convention d'attribution du soutien FEDER

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 84 Actions pilotes développées et mises en œuvre conjointement dans le cadre des projets
Unité de mesure	Nombre d'actions pilotes
Types d'actions couverts	Type d'actions : usages numériques
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	Il s'agira de comptabiliser le nombre des nouvelles actions testées dans le cadre du projet (partenaire(s) français et suisses(s)). Quelques exemples ; tester des nouvelles procédures, de nouveaux instruments, outils, expérimentation ou transfert de pratiques).
Points de vigilance	Pour être comptabilisée : - l'action pilote doit être développée et mise en œuvre dans le cadre du projet.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès mise en œuvre de l'action pilote (souvent dans le même temps que l'achèvement du projet) et possibilité de justifier par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Méthodologies de mise en œuvre d'action pilote, Rapports de mise en œuvre d'action pilote, Rapport d'évaluation de mise en œuvre d'action pilote, ...

Priorité du programme	2 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 2 Numérisation au bénéfice des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 11 Utilisateurs de services, produits ou applications numériques publics nouveaux ou améliorés
Unité de mesure	Nombre d'utilisateurs
Types d'actions couverts	Type d'actions : usages numériques
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Nombre de personnes utilisant des services, applications ou processus numériques publics nouveaux ou améliorés introduits ou développés par des institutions publiques en résultat du soutien du FEDER
Points de vigilance	<p>Pour être comptabilisés, les utilisateurs (français et suisses) doivent utiliser un produit, service ou application déployé par un organisme public. Lien avec le RCO14</p> <p>Si les utilisateurs individuels ne peuvent être identifiés, alors une même personne / client utilisant un service en ligne peut être comptabilisée plusieurs fois.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si le nombre d'utilisateurs peut déjà être comptabilisé ou estimé</p> <p>- Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Tracking des connexions ou déclaration du porteur, résultats de l'enquête, ...



Priorité III - Mobilités durables et intermodales

OS 3 - Mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente

Priorité du programme	3 . Mobilités durables et intermodales
Objectif spécifique	OS 3 Mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO48 Longueur des voies ferrées nouvelles ou mises à niveau bénéficiant d'un soutien – non RTE-T
Unité de mesure	Nombre de KM de voies ferrées
Types d'actions couverts	Type d'actions : création et réhabilitation de liaisons transfrontalières stratégiques
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	L'indicateur mesure la longueur totale des tronçons ferroviaires nouvellement construits ou modernisés.
Points de vigilance	Comptabilisation des KM de voies ferrées nouvelles ou mises à niveau
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès réalisation (même partielle) et possibilité de justifier cette réalisation par une pièce probante
Exemples de pièces probantes	PV de réception de travaux, rapports, ... Attestant le nombre de km réalisés

Priorité du programme	3 . Economie plus innovante, plus compétitive, plus attractive
Objectif spécifique	OS 3 Mobilité durable, intelligente, intermodale et résiliente
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 58 Nombre annuel de voyageurs sur les lignes ferroviaires bénéficiant d'un soutien
Unité de mesure	Nombre de voyageurs
Types d'actions couverts	Type d'actions : création et réhabilitation de liaisons transfrontalières stratégiques
Type d'indicateur	Résultat
Définition	L'indicateur comptabilise le nombre de voyageurs utilisant les lignes ferroviaires ayant bénéficié d'un soutien (Lien avec le RCO48)
Points de vigilance	Cet indicateur devant traduire une évolution , une valeur initiale (avant-projet) devra être renseignée par le porteur lors du dépôt du dossier demande d'aide.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si un nombre de voyageurs peut déjà être comptabilisé ou estimé -Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...



Priorité IV - Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture

OS 5 - Culture et tourisme durable

Priorité du programme	4 . Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture
Objectif spécifique	OS 5 culture et tourisme durable
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO77 Nombre de sites touristiques et culturels soutenus
Unité de mesure	Nombre de sites
Types d'actions couverts	Type d'actions : - Développement d'offres et de pratiques touristiques plus durables et inclusives, -promotion des actions culturelles transfrontalières inclusives
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>L'indicateur comptabilise le nombre de sites touristiques* et culturels ayant bénéficié d'un soutien FEDER c'est-à-dire une destination constituée d'un ensemble d'activités et de services intégrés. Il s'agit par exemple des parcs à thème, des musées, des lieux culturels, des monuments historiques, etc.</p> <p><i>*Un site touristique est un lieu d'intérêt que les touristes visitent, généralement pour sa valeur naturelle ou culturelle inhérente ou exposée, son importance historique, sa beauté naturelle ou bâtie, offrant des loisirs et des divertissements.</i></p>
Points de vigilance	Ne pas confondre les sites et les produits (cf. ISR01)
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Dès programmation du soutien FEDER
Exemples de pièces probantes	Convention d'attribution FEDER

Priorité du programme	4 . Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture
Objectif spécifique	OS 5 culture et tourisme durable
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et plans d'actions
Types d'actions couverts	Type d'actions : - Développement d'une stratégie commune de valorisation et de promotion des potentialités touristiques
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre les échanges et la mise en réseau des acteurs du territoire de coopération -développer une offre touristique -valoriser des paysages franco-suisses remarquables -renforcer l'attractivité territoriale
Points de vigilance	A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions . La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	4 . Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture
Objectif spécifique	OS 5 culture et tourisme durable
Codification et intitulé de l'indicateur	ISR01 Nombre de produits touristiques et culturels créés ou améliorés
Unité de mesure	Nombre de produits touristiques
Types d'actions couverts	Type d'actions : - Développement d'offres et de pratiques touristiques plus durables et inclusives, -Promotion des actions culturelles transfrontalières inclusives
Type d'indicateur	Résultat
Définition	Il s'agit de comptabiliser les produits touristiques et culturels créés ou améliorés tels que les voies vertes, itinéraires de randonnées, activités sportives, formes d'accueil et d'hébergement, promotions d'actions culturelles, spectacles, concerts, mise en réseau d'acteurs, ...
Points de vigilance	Afin d'éviter les doublons au sein d'une opération, les produits identiques et répliqués seront regroupés : exemple : organisation de 4 concerts = 1 produit
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	A l'achèvement du projet lors de la demande de solde
Exemples de pièces probantes	Plaquette de communication, plan, bilan, photos, ...

Priorité du programme	4 . Soutenir les secteurs du tourisme et de la culture
Objectif spécifique	OS 5 culture et tourisme durable
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Types d'actions : Développement d'une stratégie commune de valorisation et de promotion des potentialités touristiques
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions mis en œuvre (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui visent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre les échanges et la mise en réseau des acteurs du territoire de coopération -développer une offre touristique -valoriser des paysages franco-suisses remarquables -renforcer l'attractivité territoriale
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...



Priorité V - Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse

OS 6 - Efficacité de l'administration publique

Priorité du programme	5 . Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse
Objectif spécifique	OS 6 Efficacité de l'administration publique
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 83 Stratégies et plans d'actions élaborés conjointement
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Types d'actions : - mise en place des stratégies de développement pour les zones fonctionnelles régionales
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	<p>Une stratégie est un ensemble de procédés, de méthodes définis pour l'atteinte d'un objectif. Pour sa mise en œuvre, une stratégie peut être déclinée en plan(s) d'action(s) c'est-à-dire en mesures opérationnelles.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions qui seront élaborés conjointement (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui viseront à mettre en place des plans territoriaux intégrés.</p>
Points de vigilance	<p>A noter que pour un projet sera normalement comptabilisé soit une stratégie soit un plan d'actions.</p> <p>La valeur réalisée est un nombre entier : pas de décimale.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante.
Exemples de pièces probantes	Plan de déploiement de la stratégie, plan d'actions formalisé, bilans, ...

Priorité du programme	5 . Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse
Objectif spécifique	OS 6 Efficacité de l'administration publique
Codification et intitulé de l'indicateur	RCO 117 Solutions aux obstacles juridiques ou administratifs transfrontaliers, transnationaux et interrégionaux identifiés
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Types d'actions : - Identifier et lever les obstacles afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques transfrontalières
Type d'indicateur	Réalisation
Définition	Les obstacles juridiques ou administratifs se réfèrent aux règles, lois ou procédures administratives qui obstruent la vie quotidienne et le développement des régions frontalières éligibles. Chaque projet soutenu a vocation à définir une solution en amont de ces accords.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	Lors de chaque demande de paiement si possibilité de comptabiliser et de justifier les réalisations par une pièce probante
Exemples de pièces probantes	Rapports préalables et de mise en œuvre signé par le porteur, Méthodologie de mise en œuvre, Rapports de mise en œuvre, Rapport d'évaluation de mise en œuvre

Priorité du programme	5 . Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse
Objectif spécifique	OS 6 Efficacité de l'administration publique
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 82 Obstacles juridiques ou administratifs transfrontaliers, transnationaux et interrégionaux atténués ou levés
Unité de mesure	Nombre d'obstacles levés
Types d'actions couverts	types d'actions : - Identifier et lever les obstacles afin d'améliorer l'efficacité des politiques publiques transfrontalières
Type d'indicateur	Résultat
Définition	En lien avec le RCO117, il s'agira de comptabiliser les obstacles juridiques ou administratifs préalablement identifiés et solutionnés (complètement ou partiellement) à la suite du projet soutenu.
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des obstacles ont pu déjà être atténués ou levés -Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur par l'autorité de gestion
Exemples de pièces probantes	Rapport d'évaluation de mise en œuvre, bilans, résultats de l'enquête ...

Priorité du programme	5 . Réduire les obstacles à la frontière franco-suisse
Objectif spécifique	OS 6 Efficacité de l'administration publique
Codification et intitulé de l'indicateur	RCR 79 Stratégies et plans d'actions mis en œuvre par les organisations
Unité de mesure	Nombre de stratégies et de plans d'actions
Types d'actions couverts	Types d'actions : - mise en place des stratégies de développement pour les zones fonctionnelles régionales
Type d'indicateur	Résultat
Définition	<p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions élaborés conjointement dans le cadre du projet (et donc comptabilisés via le RCO83) et mis en œuvre sur le territoire.</p> <p>Il s'agira de comptabiliser les stratégies et plans d'actions mis en œuvre (partenaire(s) français et suisses(s)) et qui visent à mettre en place des plans territoriaux intégrés.</p>
Modalités de collecte / délais de comptabilisation	<p>-A l'achèvement de l'opération, lors de la demande de solde, si des stratégies et plans d'actions sont déjà mis en œuvre</p> <p>-Dans le cas contraire, une enquête sera réalisée auprès du porteur de projet par l'autorité de gestion dans l'année suivant l'achèvement du projet</p>
Exemples de pièces probantes	Rapport d'activité, note explicative, résultats de l'enquête...